

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29

## VILLE DE BRIARE

### REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 septembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

#### Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur LE DEM Philippe ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie.

#### Absents excusés :

Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Monsieur de COURCEL Dominique.

#### Procurations a été donnée à :

Madame GABRIEL Mélanie a donné procuration à Madame LAURENT Jacqueline  
Monsieur GAUDICHON Eric a donné procuration à Monsieur BANSE Hervé  
Madame MARISSAL Bénédicte a donné procuration à Madame VICHERAT Valérie  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige  
Monsieur COQUILLET Jean-François donne procuration à Monsieur CHARMETANT Alain  
Monsieur GAGNEPAIN Patrice donne procuration à Monsieur FAISY Fabien  
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur Frédéric GARDINIER

Madame NIANG Kiné a été nommée secrétaire de séance.

#### **Délibération N° 2023-078 : CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AVEC OFFICE DE PRODUCTION A BRIARE - PRIMES ALLOUÉES AUX CANDIDATS**

**Vu** le code général des collectivités générales ;

**Vu** le code de la commande publique et notamment les articles L 2125-1.2°, R2162-15 à R2162-26;

**Vu** le projet de construction du groupe scolaire avec office de production et les études de faisabilité et d'opportunité,

**Vu** le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre lancé 2 mars 2023 pour le projet de

construction d'un groupe scolaire avec office de production ;

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré**, par 21 voix pour et 8 voix contre (M. LE DEM Philippe ; Mme BOURGOIN Evelyne ; M. GAGNEPAIN Patrice ; Mme KHEDDAR Haiate ; M. FAISY Fabien ; M. de COURCEL Dominique ; Mme ACIMOVIC Cennet ; M. GARDINIER Frédéric).

**FIXE** l'indemnité allouée aux candidats à 37 000 € HT,

**PRECISE** que l'indemnité du lauréat correspond à l'élément de mission Esquisse du marché de maîtrise d'œuvre qui sera conclu à l'issue de la consultation.

Le 09 octobre 2023



Le Maire,

Pierre-François BOUGUET